



Préavis n° 01 / 2026
de la Municipalité au Conseil général

Dicastère : Finances

Rapport de gestion et comptes pour l'année 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, modifiée le 10 juin 1975
- du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979
- du Règlement du Conseil général

la Municipalité soumet à votre approbation son rapport sur la gestion durant l'année 2025.

Sa numérotation est établie selon le plan comptable et le plan de classement.

Acronymes :

-	ACI	Administration Cantonale des Impôts
-	AIEBBM	Association Intercommunale des Eaux Ballens, Berolle, Mollens
-	AIPV	Association Intercommunale de la Plaine du Veyron
-	AJEMA	Accueil de Jour des Enfants Morges, Aubonne
-	ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges, Aubonne, Cossonay
-	ARCAM	Association Régionale Cossonay, Aubonne, Morges
-	ASIABE	Association Scolaire Intercommunale d'Apples, Bière et Environs
-	CBOVD	Chambre des Bois de l'Ouest vaudois
-	DGE	Direction Générale de l'Environnement
-	MBC	Transports de la région Morges, Bière, Cossonay
-	ORPC	Organe Régional de la Protection Civile
-	SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
-	SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Autorités

Municipalité

Durant l'année 2025 la Municipalité s'est réunie à 38 reprises. Les séances se tiennent le lundi soir à 19 h 30.

Les dicastères sont répartis de la manière suivante :

- **CROISIER** Christian Syndic Administration générale
Finances
Gravière
Délégué ARCAM - MBC

- **CHRISTEN** Joël Vice-Syndic Bâtiments communaux
Police des constructions
Aménagement du territoire - Urbanisme
Energie – Gaz – Télec réseau
Délégué SEFA

- **DURAND** Louis Voirie – Déchetterie
Route – Déneigement
Eclairage public
Police
Délégué SDIS – ORPC

- **COEYTAUX** Yves Domaines
Forêts - Pâturages – Route de la Côte
Epuration
Délégué AIEBBM – AIPV
Groupement forestier - Parc Jura vaudois

- **QUEIROS** Françoise Ecoles – Parascolaire
Accueil de jour
Cohésion sociale
Aînés
Paroisse - Cimetière
Espaces verts – Terrain de foot
Déléguée ASIABE – ARASMAC – AJEMA
Fondation Baud

Conseil général

Le Conseil général de Ballens compte **70 membres**.

Le bureau du Conseil est composé de :

- **BOREL Jérôme** Président
- **COEYTAUX Fabien** Vice-Président
- **BRAISSANT Jacqueline** Secrétaire
- **MURRI Sébastien** Scrutateur
- **NEUENSCHWANDER Patrick** Scrutateur
- **BAUMANN Tatiana** Scrutatrice remplaçante
- **BLANC Mugisha** Scrutateur remplaçant

Il est composé des commissions permanentes suivantes :

- **Commission Gestion-finances**
- **Commission de recours en matière de taxes et d'impôts**
- **Commission ASIABE**
- **Commission AIEBBM**
- **Commission Gravière**
- **Commission Accueil de jour COCCINELLE**

Préavis déposés

- Préavis municipal n° 01 / 2025 **Rapport de gestion et comptes pour l'année 2024**
- Préavis municipal n° 02 / 2025 **Adhésion au Réseau d'Accueil de jour COCCINELLE**
- Préavis municipal n° 03 / 2025 **Budget pour l'année 2026**

1.2. Administration générale

L'administration communale n'a subi aucune modification en 2025. Elle est organisée comme suit :

- **Grefe municipal / Police des constructions** NEUENSCHWANDER Gabrielle
- **Bourse communale** PELLET Pierre-Denis
- **Office de la population** ROY FRUTIG Odile
- **Service technique, Voirie et Conciergerie** PELLET Julien

Le guichet du bureau communal est ouvert le jeudi de 09h00 à 11h00 et de 16h30 à 18h30.

La Municipalité communique publiquement au travers de son site internet www.ballens.ch et affiche également au pilier public les informations officielles d'intérêt général.

2. FINANCES

Le taux d'imposition communal est de 73%.

Les comptes 2025 ont été contrôlés par l'organe de révision Fiprom SA le 16 avril 2026.

Situation générale

	Comptes 2025	<i>Budget 2025</i>	Comptes 2024
Revenus	3'572'670.68	3'256'150.00	2'980'394.04
Charges	3'435'842.17	3'322'910.00	3'048'581.31
Résultat	136'828.51	-66'760.00	-68'187.27
Amortissements obligatoires	220'450.00		220'450.00

La Municipalité vous présente des comptes qui bouclent avec un excédent de produits de CHF 136'828.51. Ce résultat, principalement dû au remboursement de la péréquation, est bien différent de la prévision budgétaire qui laissait apparaître un excédent de charges.

Revenu des impôts

Cette année 2025 a vu des rentrées fiscales inférieures à celles inscrites au budget (revenu de CHF 1'042'954.32 contre CHF 1'200'000.00 budgété).

A noter que le revenu provenant de l'impôt sur les frontaliers doit être restitué dans le cadre de la péréquation à hauteur de 30%, ceux des gains immobiliers, des successions et des droits de mutation à hauteur de 50%.

Péréquation

La Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) est entrée en vigueur en 2025 et nous bénéficions pour la 1^{ère} fois de ses résultats :

	A payer	A recevoir
22.351 Alimentation péréquation	CHF 331'520.00	
22.452 Décompte de péréquation		CHF 841'938.00
61.351 Réforme policière	CHF 84'086.00	
72.351 Participation à la cohésion sociale	CHF 564'702.00	

La capacité financière des contribuables de Ballens étant inférieure à la moyenne cantonale, la diminution des impôts encaissés est compensée par la tranche « solidarité principale » du décompte de péréquation.

Pour le reste, quelques explications spécifiques ont été intégrées au tableau des comptes administratifs ou dans les rapports des différents dicastères.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

3.1. Terrains, domaines agricoles

En raison des pluies importantes survenues en 2025, le réseau des collecteurs de champs (drainage et eaux des routes) a été fortement mis à contribution, ce qui a nécessité de nombreuses interventions.

3.2. Parc Jura Vaudois

En collaboration avec le Parc Jura Vaudois, la Commune a réalisé son Inventaire des arbres remarquables. Quatre spécimens (3 frênes et 1 bouleau) ont été retenus. Dorénavant, l'entretien de ces arbres est du ressort de la Division Biodiversité et paysage de l'Etat de Vaud.

3.3. Forêts

Rétrospective

En plaine, une légère accalmie a pu être observée concernant la lutte sanitaire contre le scolyte typographe (bostryche). Quelques foyers ont pu être contenus à l'aide d'interventions précoces (abattage des arbres atteints, évacuation rapide ou écorçage des bois).

En revanche, la situation s'est révélée plus préoccupante que l'année passée dans la partie supérieure du Jura. Différents foyers se sont développés : en amont de la cabane La Bienvenue et à la hauteur du Pré de Ballens.

Ces problèmes récurrents, associés à une légère amélioration du prix des sciages résineux, incitent la Commune à anticiper la récolte des secteurs de futaie en monoculture d'épicéa.

Récolte

Série 1 (la Côte de Ballens)

- Récolte des épicéas en bas de côte dans un secteur endommagé par le scolyte typographe,
- Petite éclaircie de feuillus sous la cabane de la Bienvenue,
- Coupe sécuritaire et sanitaire le long de la partie supérieure de la route forestière menant au Pré de Ballens.

Série 2 (Pré de Ballens)

- Interventions d'entretien du pâturage boisé, avec accent mis sur les zones fortement parcourues par le bétail ainsi qu'à la proximité des chemins.

Série 3 (la Plaine)

- Mise en lumière au Chemin des Coteires,
- Coupe de réalisation au Bioley,
- Plusieurs interventions sanitaires ciblées, au Bioley et aux Marèches.

Volume martelé sur la propriété communale en 2025, par série.

1 La Côte	Feuillus	55	Sv	Tot.
	Résineux	873	Sv	928.00 SV
2 Pâturage	Feuillus	0	Sv	Tot.
	Résineux	344	Sv	344.00 SV
3 La plaine	Feuillus	20	Sv	Tot.
	Résineux	800	Sv	820.00 SV

Les prix des bois résineux ont connu une légère hausse par rapport à 2024. Le prix des assortiments énergies feuillus s'est maintenu.

Plantations

Aux Marèches, en compensation des coupes sanitaires et sécuritaires, 1060 plants ont été plantés. Il s'agit principalement de chênes sessiles, mais aussi de tilleuls, de charmes, de merisiers, d'ifs, d'ormes champêtres, et d'érables champêtres.

Aux Coteires, 123 plants ont été plantés : des charmes, des tilleuls, des pins et des douglas.

Ces plantations bénéficient de subventions dans le cadre du programme cantonal d'encouragement pour l'adaptation des forêts au changement climatique.

Pour les sapins de Noël et sapins de fêtes, 200 épicéas et 100 sapins Nordmann ont été plantés.

Jeunes peuplements

En 2025, 3,06 hectares de jeunes peuplements ont été entretenus dans le but d'obtenir un mélange en essence adapté, des arbres sains, vigoureux et d'une qualité de bois supérieure.

Entretien des infrastructures et divers

Un entretien courant des chemins forestiers a eu lieu (nids de poules, épierrage au printemps et curage des renvois d'eau).

Au bas des Côtes, la Commune participe en collaboration avec le Groupement forestier de Ballens-Mollens, à un projet expérimental de semis assisté par le geai des chênes. Le projet vise à enrichir avec du chêne les peuplements endommagés par les sécheresses, le bostryche ou/et les tempêtes. Les mesures prévues visent à récolter manuellement des glands sous différents chênes sessiles pour ensuite les disperser dans des cageots sur les surfaces retenues. L'idée est de tirer parti du processus naturel de dispersion réalisé par le geai des chênes.

3.4. Gravières

En mars 2025, une séance du Conseil général a été convoquée exclusivement pour la présentation du rapport de la Commission gravière sur la séance du Groupe de suivi du projet « Gravière du Sépey ».

Les représentants de la DGE, Division Géologie, Sols et Déchets, ainsi que du Bureau d'ingénieurs Impact-Concept étaient présents pour répondre aux questions des conseillères et conseillers.

D'autre part, le 29 octobre 2025, le Consortium Gravière du Boiron ainsi que les services cantonaux présentaient le projet à la population à la grande salle de Ballens.

3.5. Bâtiments

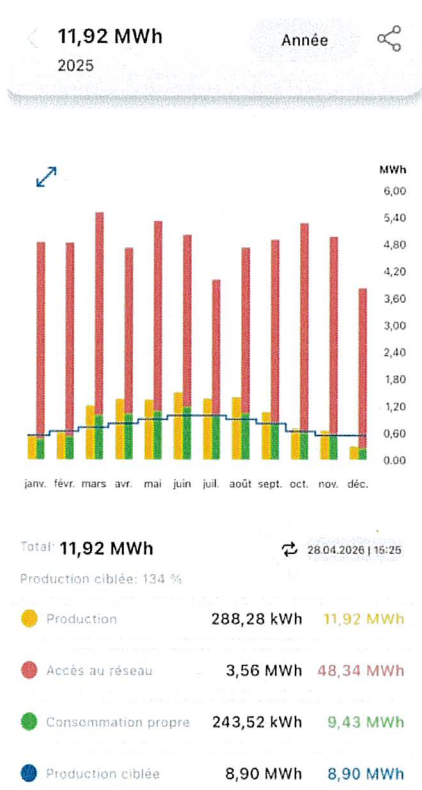
En 2025, la Commune a entrepris les travaux d'entretien suivants :

Auberge :

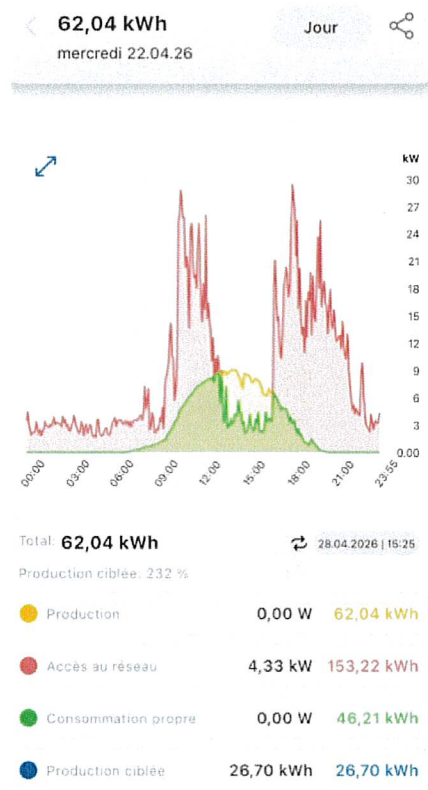
- Remplacement du système de refroidissement de la chambre froide
- Installation d'un nouveau lave-vaisselle

Production de nos panneaux solaires

Voici deux tableaux illustrant respectivement la consommation de l'année 2025 et celle d'une journée type lorsque l'auberge est ouverte.



Année 2025



Un jour de consommation type

En jaune : la production des panneaux En vert : la consommation propre En rouge : la consommation totale

79% de la production des panneaux ont été consommés directement par l'auberge.

Ruelle de l'Église 4 :

- Remplacement du bardage du bûcher

Grande Salle :

- Remplacement de la chaudière et évacuation des anciennes unités (gaz et bois)
- Pose d'un nouveau vitrage fixe côté église

Moutonnerie :

- Rénovation intégrale de la toiture (réalisée par l'USL et financée par la Commune)

Congélateur communal :

- Changement du système de refroidissement

4. TRAVAUX

4.1. Routes

Comme prévu au budget, les travaux de réfection du parking de la Place du Village ont été réalisés. Dans le même temps, une palissade a été érigée en-dessous des garages de M. Didier Roch, côté route, afin de masquer les conteneurs de l'Hôtel communal. De ce fait, une place de parc a dû être supprimée, alors que 2 nouvelles ont été créées en-dessous de la palissade. Par ailleurs, une haie de photinias a été plantée entre les propriétés de M. Didier Roch et celle de la Commune, ainsi que 2 arbustes, afin d'apporter un peu de verdure dans cette zone.

4.2. Parcs et Promenades

Comme chaque année, les fleurs qui décorent notre village sont fournies par l'Etablissement horticole de la Ville de Morges.

En 2025, nous avons aménagé et décoré le poids public.

D'autre part, la place de jeu a été agrémentée d'un petit tracteur, d'un lion à bascule pour les plus petits et de deux petits goals mobiles. Ces derniers font la joie de nos footballeurs en herbe.



Terrain de foot

Le terrain de football se porte bien et les entraînements ont pu reprendre.
Le petit terrain, qui n'est plus utilisé par le club, n'est plus entretenu par la Commune.

Cimetière

Hormis l'entretien courant des tombes qui ne sont plus visitées, on continue d'aménager cet endroit de recueillement de manière à le rendre accueillant et agréable :

- Pose d'une sculpture en pierre près du Jardin du souvenir
- Plantation d'une bordure fleurie de plantes vivaces le long du mur côté Sud
- Rafraîchissement des peintures des portails

4.3. Station d'épuration

Un des bassins de roseaux a été vidé et nettoyé (opération réalisée tous les deux ans, en alternance entre les trois bassins). Les déchets collectés ont été acheminés au centre d'incinération Tridel à Lausanne.

4.4. Déchetterie

Les communes de Ballens, Berolle et Mollens ont constitué en 2010 une entente intercommunale qui a pour but d'aménager et d'exploiter sur la Commune de Ballens une déchetterie intercommunale. Cette entente a été conclue par une convention qui règle les bases légales liées à l'exploitation de cette déchetterie. Celle-ci fixe entre autres la répartition des coûts liés tant aux charges courantes qu'aux investissements futurs selon le nombre d'habitants de chaque commune.

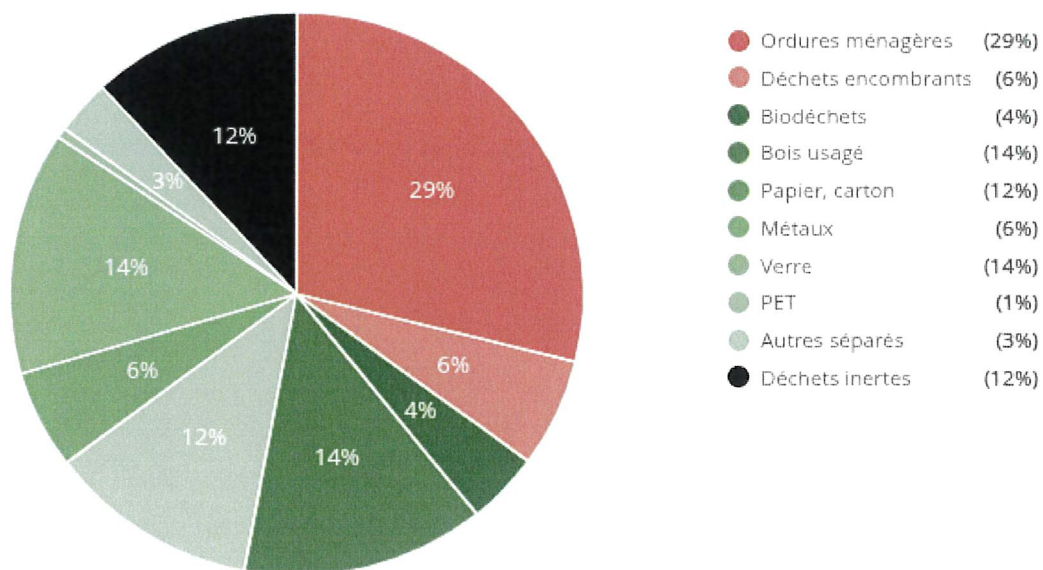
Pour la gestion de l'ensemble de ses déchets, la Commune de Ballens est actionnaire de la Société Sadec S.A. à Gland. Cette société a pour but le traitement des déchets de la Côte, à savoir la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus. Sadec couvre un périmètre regroupant 59 communes de la Côte et du Pied du Jura (47 communes du district de Nyon et 12 du district de Morges).

Vous trouverez ci-dessous la répartition des déchets gérés en 2025, ainsi que l'évolution des ordures ménagères en kg/habitant de 2016 à 2025 :

Explication et calculs

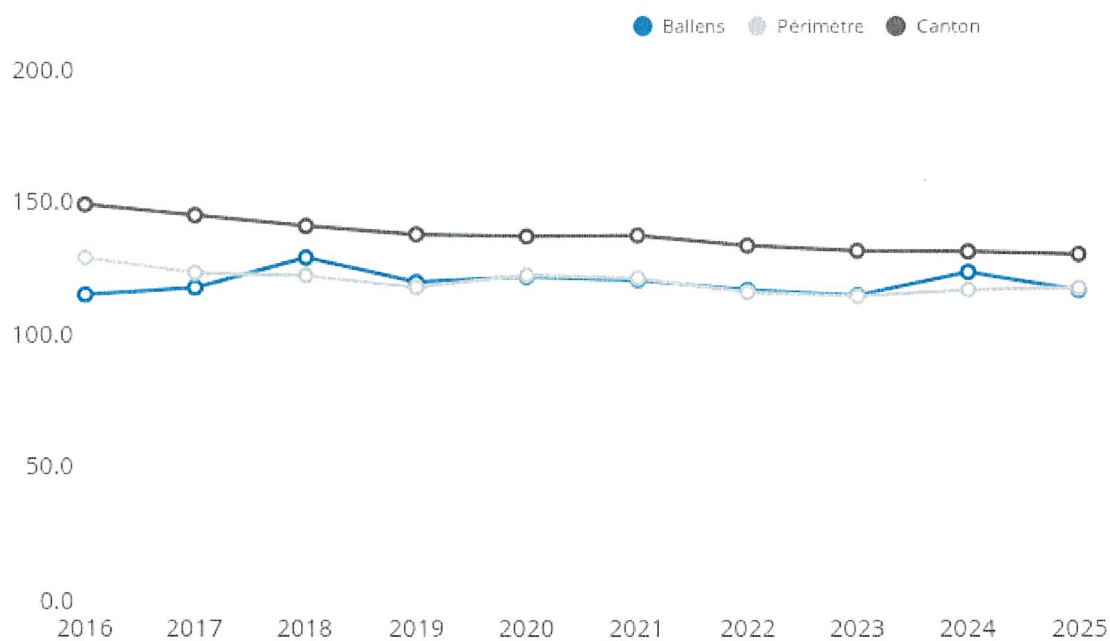
Le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets recyclables par rapport aux déchets collectés (incinérables + recyclables + inertes). Sont pris en compte : les ordures ménagères et les déchets encombrants pour les incinérables. Les déchets recyclables comprennent les biodéchets, le bois usagé, le papier et carton, les métaux, le verre, le PET, les plastiques, les déchets spéciaux des ménages (dont piles), les huiles, les textiles, les appareils électriques et électroniques, les capsules à café et les pneus. Les autres types de déchets n'entrent pas dans le calcul de ce taux. Les déchets inertes sont collectés mais ne sont pas valorisés.

▼ 2025 : Répartition déchets en [%]



i Taux de collecte séparée : 53,0 %

▼ Ordures ménagères : Evolution 2016 - 2025 [kg/hab]



5. INSTRUCTION PUBLIQUE

5.1. Ecoles

L'extension de 6 classes supplémentaires est en cours dans le Collège du Léman à Apples. La fin du chantier est prévue pour fin 2026.

Pendant les travaux, des porta-cabines supplémentaires ont été nécessaires pour loger les élèves des classes attenantes aux travaux.

Pour 2025 nous comptons 78 élèves de Ballens enclassés dans les différents établissements scolaires.

5.2. Préscolaire

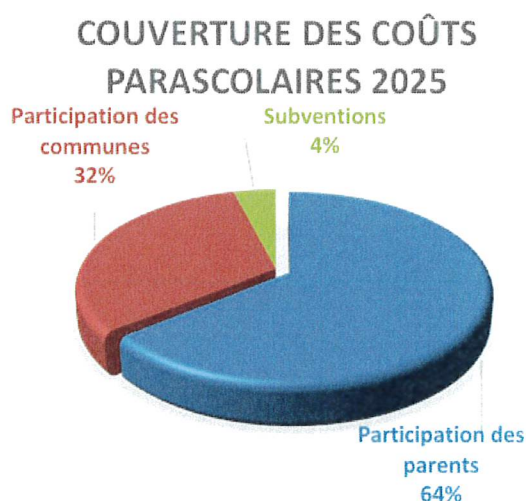
Nous bénéficions au village :

- D'une structure : **Mini-bulle**, accueillant 10 enfants entourés de 4 responsables de la petite enfance.
- D'un accueil de jour familial

5.3. Parascolaire

L'activité parascolaire est gérée par l'ASIABE sous l'entité « Aux trésors de l'ASIABE ».

En 2025, sur l'ensemble des villages de l'établissement, il est constaté une progression de 34,8% des heures des enfants passées dans les structures par rapport à 2024.



5.4. Accueil de jour

Avec le départ des Communes de Morges, Aubonne, Gimel, Lavigny et St-Prex de l'AJEMA, un groupe de travail s'est mis en œuvre. Pour le soutenir et le conseiller dans ses démarches, il a fait appel au bureau d'étude Hibou. Le nouveau réseau en train de se mettre en place se nomme COCCINELLE. Il sera opérationnel début 2027.

6. POLICE

6.1. Police des manifestations - POCAMA

Autorisations de manifestations délivrées par la Municipalité en 2025 :

Patente no	Sociétés	Genre de manifestations
01/2025	Société de Jeunesse	Souper de soutien
02/2025	Chœur Mixte	Soirées annuelles
03/2025	L'Embrasure	Performance de dance et concert
04/2025	Société de Jeunesse	Bal de l'Ascension
05/2025	Société de tir	Tir du Bioley
06/2025	USL / Commune	1^{er} août
07/2025	Gym Dames	Balade gourmande
08/2025	Société de Jeunesse	Tour de Jeunesse
09/2025	Paroisse Pied du Jura	Fête d'Automne
10/2025	Jotterand Maryse	Marché de Noël

6.2. Police des constructions

Dossiers déposés à l'enquête publique en 2025

No CAMAC	Propriétaire(s)	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
238306	Roch Gilles	190	Aménagement de plans d'eau, site Combes H190
238851	Coeytaux Fabien	91	Construction d'un nouveau rural. Agrandissement de la fumière existante. Démolition du bâtiment ECA 279 et de la fosse ronde
	MBC		Mise en conformité de la gare de Ballens à la Lhand et voie de raccordement à la gravière du Sépey
238564	Immo-Loyal SA	117	Transformation d'une maison paysanne de 2 logements pour la création de 4 logements

Autorisations municipales et dossiers dispensés d'enquête publique

Nos	Propriétaire(s)	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
01/25	Genre Cédric	825-2	Installation solaire
02/25	Commune de Ballens	587	Agrandissement couvert déchetterie
03/25	Goy Patrick et Isabelle	28	Installation solaire
04/25	Commune de Ballens	38	Rénovation moutonnerie
05/25	PPE La Colline A	668	Installation solaire
06/25	Commune de Ballens	127	Refroidisseur congélateur collectif
07/25	Commune de Ballens	3	Refroidisseur chambres froides Auberge
08/25	PPE La Colline A	668	Installation PAC air/eau intérieure
09/25	Ruchat Jean-Pierre	690	Installation PAC extérieure
10/25	Vonlanthen Jean-Pierre et Claudine	461	Extension panneaux solaires
11/25	Limotin SA	859	Installation PAC extérieure

Le bureau Archi3 Sàrl, en la personne de M. Giuseppe Giuliano, est mandaté par la Commune pour étudier et contrôler les projets de mises à l'enquête. Il est tenu de vérifier les aspects liés au respect des différents règlements communaux ainsi que la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC).

C'est également Archi3 Sàrl qui accompagne la Municipalité lors des contrôles finaux des chantiers pour la conformité par rapport à la mise à l'enquête et le respect des normes en matière de défense incendie, ceci en vue de la délivrance des permis d'utiliser / habiter.

Sur mandat de la Municipalité, le contrôle des chantiers en cours est assuré par le bureau d'architecture et d'urbanisme ABA Partenaires SA.

PACom

Après une dizaine d'année d'étude, d'analyses, de création, de modifications et d'adaptations, le Plan d'Affectation Communal a enfin été adopté par le Canton à la fin de l'année. Il entre en vigueur le 1er janvier 2026.

6.3. Police

La Commune de Ballens contribue à hauteur d'environ CHF 85'000.00 pour sa participation aux services de la Police cantonale vaudoise. Notre point de contact est la gendarmerie d'Aubonne que nous rencontrons chaque année pour le bilan de l'exercice écoulé sur notre Commune.

Par ailleurs, la gendarmerie effectue mensuellement des contrôles radar dans le village. Son rapport fait généralement ressortir un taux d'infraction compris entre 1 % et 1,3 %, alors que la moyenne cantonale est de 2,5 %.

La Commune dispose d'un radar dit *pédagogique* qui permet, comme son nom l'indique, de faire de la prévention routière.

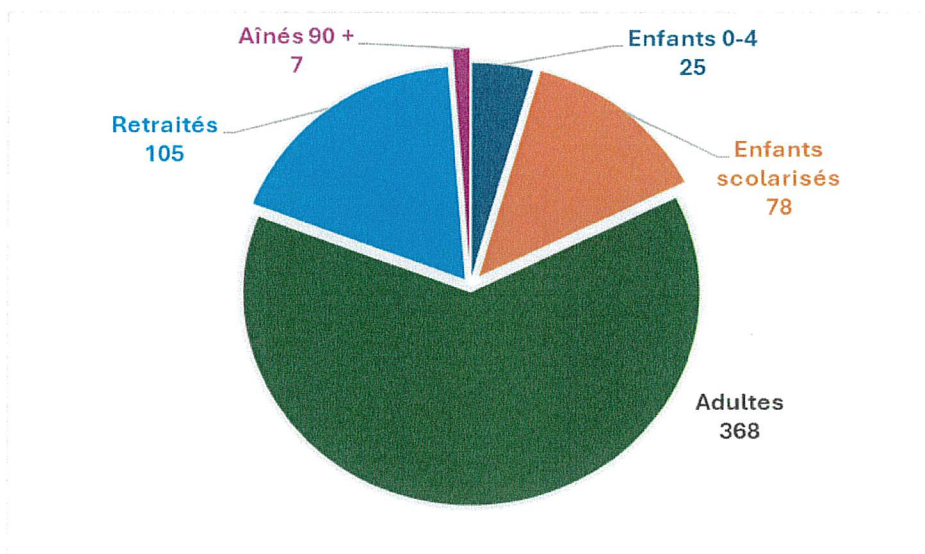
6.4. Office de la population

Au cours de l'année écoulée, la Préposée au Contrôle des habitants a enregistré **59 arrivées et 58 départs ainsi que 5 naissances et 5 décès.**

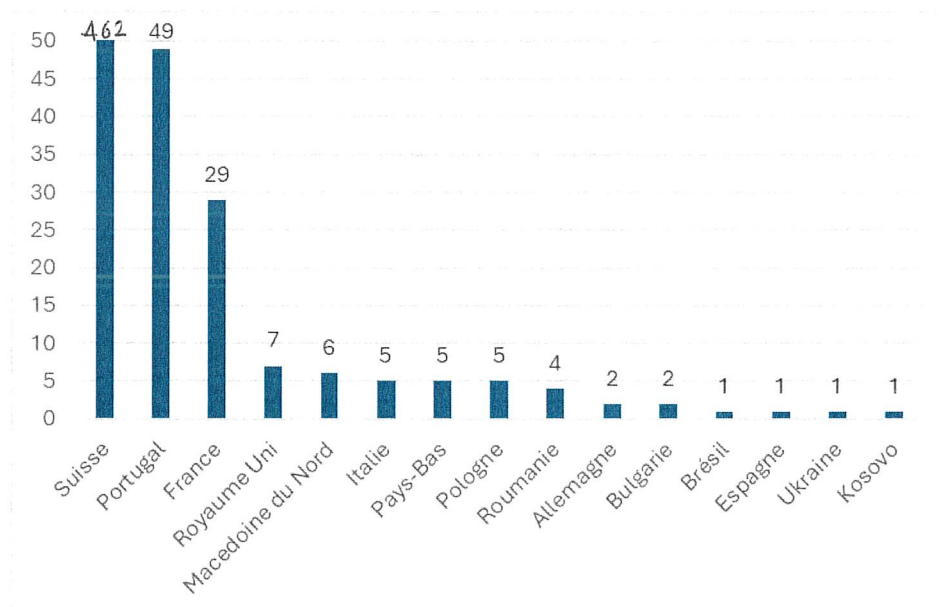
La Municipalité a eu le plaisir de fêter un nonagénaire.

Au 31 décembre 2025 la population résidente de Ballens était de **580 habitants.**

Âges de la population



Nationalités



6.5. Défense contre l'incendie

Le canton de Vaud est découpé en régions, chacune est couverte par un service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS).

La Commune de Ballens est intégrée au SDIS Etraz-Région à Aubonne. Ce dernier, qui comprend 28 communes allant de Montricher au nord à Luins au sud, est à disposition pour répondre aux demandes d'intervention de cette région. Son organisation est composée de 4 centres DPS (Détachement de premier secours) à Aubonne, Bière, Gimel et Rolle et de 4 DAP (Détachement d'appui) à Aubonne, Gilly, Longirod, Bière. Les effectifs **comprennent env. 215 pompiers volontaires qui sont prêts à intervenir 24h/24, dont 3 volontaires de notre commune**. Le SDIS Etraz-Région a réalisé 230 interventions en 2025 (principalement pour des extinctions de feux, des inondations et des alarmes automatiques), dont 4 dans notre commune.

Chaque commune concernée, couverte par le SDIS Etraz-Région, compte 1 délégué(e) dans l'Association intercommunale. Le Comité de Direction (CODIR) est l'organe exécutif de l'assemblée. Il est formé de 7 personnes élues, issues de municipalités de la région.

Le coût des services du SDIS Etraz-Région pour chaque commune en 2025 a été de CHF 42.85 par habitant (CHF 43.50 en 2024).

6.6. Protection civile

La Protection civile vaudoise est composée de 10 organisations régionales de protection civile (ORPC). Ces régions sont basées sur le découpage territorial des districts et ont à leur tête un Comité de Direction, dans lequel siègent des représentants des communes.

Les ORPC sont organisées sur une base de bataillons et sont placées sous la responsabilité opérationnelle d'un commandant régional et d'un état-major unique.

L'ORPC du district de Morges est un bataillon basé à St-Prex. Elle comprend 56 communes. Elle est un partenaire de la protection de la population. Elle fournit des prestations dans le domaine de l'aide à la conduite, de la logistique, de l'assistance, du sauvetage, de l'appui et de la protection des biens culturels. En outre, elle contrôle périodiquement les abris privés et effectue le test des sirènes.

Le coût des services de l'ORPC du district de Morges pour chaque commune est assez stable puisqu'il a été de CHF 19.80 par habitant en 2025, contre CHF 20.40 en 2024.

7. SECURITE SOCIALE

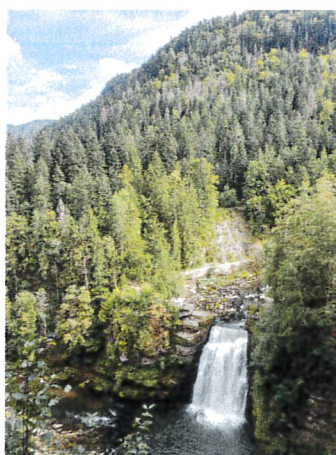
7.1. Cohésion sociale

La Commune de Ballens fait partie du réseau ARASMAC qui gère l'ensemble des dossiers de ses citoyens.

Sortie des Aînés Ballens-Mollens

Le 16 septembre 2025 nous partions avec 38 Aînés de Ballens et 10 de Mollens pour une journée récréative. Direction Le Locle d'abord, pour une visite du Musée de l'Horlogerie, puis le Saut du Doubs où nous avons pris le repas et profité d'une petite croisière.

Les Municipalités ont servi le repas de Noël aux Aînés, le 21 novembre, à la grande salle de Ballens.



8. SERVICES INDUSTRIELS

8.1. Eclairage public

L'entretien des lampadaires est effectué par l'entreprise Delay Electricité SA de Cottens. Le remplacement des 85 lampadaires pour passer au LED se poursuit par étapes selon le budget disponible et devrait être terminé dans les 2 à 3 prochaines années.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil général de Ballens,

- vu le préavis n° 01 / 2026
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide :

- **D'accepter les comptes présentés pour l'année 2025, se soldant par un excédent de produits de CHF 136'828.51;**
- **D'approuver le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2025;**
- **D'en donner décharge au boursier et à la Municipalité.**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Christian Croisier

La Secrétaire :

Gabrielle Neuenschwander



Annexes

bilans comparés + annexes
comptes de fonctionnement

Présenté en séance du Conseil général du 11 juin 2026